

Laïcité à l'école : et pourtant, cela semblait si simple...

Chronique Isabelle de Gaulmyn Rédactrice en chef le 10/04/2024 à 13:55

Vingt ans, presque jour pour jour après le vote de la loi interdisant les signes religieux ostensibles à l'école, un proviseur doit démissionner car menacé de mort pour avoir demandé à une élève d'enlever son voile. Que s'est-il passé pour que la laïcité peine à ce point à s'instaurer dans les établissements scolaires ?



Isabelle de Gaulmyn. Bruno Levy pour La Croix

En 2004, on pensait que c'était simple, la laïcité à l'école. Qu'il suffisait d'interdire aux élèves de porter des « *signes religieux ostensibles* », en réalité le voile pour les jeunes filles, et que tout rentrerait dans l'ordre... [Une loi en ce sens avait été votée](#). Pour la première fois depuis 1905, on exigeait la neutralité religieuse dans un espace public. À l'époque, *La Croix* avait fait part de ses doutes vis-à-vis d'une législation qui portait, qu'on le veuille ou non, atteinte à la liberté de conscience. Même si l'objectif affiché semblait légitime : sans jeu de mots, il fallait faire de l'école un sanctuaire, la préserver des influences extérieures pour favoriser l'intégration.

Hélas, aujourd'hui, rien n'est réglé. Bien au contraire : presque vingt ans, jour pour jour, après le vote de la loi, le proviseur de la cité scolaire Maurice-Ravel, à Paris, [a annoncé sa démission](#), après avoir fait l'objet de menaces de mort sur les réseaux sociaux, à la suite d'une altercation avec une élève de BTS qui refusait d'enlever son voile. Entre-temps, deux enseignants, [Samuel Paty](#) et Dominique Bernard, ont été assassinés. L'école n'est pas un

sanctuaire. Elle se trouve même jetée au milieu des tensions qui agitent notre pays autour de l'appartenance religieuse, en particulier musulmane.

Comment en est-on arrivé là ? La question doit être abordée avec beaucoup d'humilité tant le contexte a changé, avec les attentats qui se sont multipliés au nom de l'islam sur notre sol, et la volonté d'une minorité de favoriser la montée d'un islamisme radical. Pour autant, le recul permet de constater que 2004 a marqué un tournant dans l'acceptation de la laïcité. La loi de 1905 et toute la jurisprudence de la III^e République ont été construites pour permettre l'expression de toutes les religions et convictions, sans discrimination. La laïcité, c'était ce qui garantissait la neutralité de l'État et la liberté de croire, comme celle de ne pas croire. Or avec la loi de 2004, moult fois amendée et complétée, la laïcité est devenue une interdiction, ouvrant la porte à une chasse sans fin des signes religieux par intention, et jetant au final la suspicion sur tous les élèves de confession musulmane. La laïcité est vue par une majorité de jeunes comme une machine à exclure ceux qui ne sont pas dans le moule.

On peut dès lors s'interroger sur le surinvestissement, par l'éducation nationale, de cette notion de laïcité, quelles que soient les majorités au pouvoir. Charte de la laïcité, référents laïcité, jour de la laïcité, conseil des sages de la laïcité, vade-mecum de la laïcité... Comme si on demandait à l'école de devenir une sorte d'incarnation d'une laïcité promue au rang d'un impératif quasi religieux pour notre République. Or c'est là tout le paradoxe. Car si l'on parle valeurs républicaines, l'école, soumise à des coupes budgétaires et des pressions contradictoires, est devenue une sorte d'anti-modèle républicain. Manque criant de moyens, classes surchargées, établissements des départements les plus pauvres laissés à l'abandon : notre système d'éducation nationale est un amplificateur des inégalités territoriales comme sociales. Et cela, alors que le métier d'enseignant est délaissé, faute de reconnaissance. On demande à l'école d'incarner des valeurs qu'elle-même ne satisfait pas.

Et si on se trompait de combat ? L'annonce par la ministre de l'éducation nationale de l'envoi d'une « *force mobile scolaire* » pour aider à résoudre les problèmes de voile ou d'abaya laisse un peu dubitatif. Si l'on veut restaurer une école de la République, ne vaut-il pas mieux privilégier un investissement massif pour une scolarité de qualité, où les inégalités sociales sont réellement prises en compte, et où l'école a les moyens de jouer ce triple rôle d'éducation, d'intégration et de promotion ?